

# Noël de l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **3 (1975)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237026>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# NOËL DE L'AMICALE DES PATOISANTS

## DE SAVIGNY-FOREL

Rarement on avait vu autant de membres et amis de l'Amicale réunis pour fêter Noël ; c'est au nombre de soixante environ qu'ils se sont retrouvés au restaurant des Alpes, à Savigny, où une patoisante toujours dévouée avait arrangé sur les tables, comme chaque année, des branches de sapin garnies de pives, entre lesquelles les bougies éclairaient de leur chaude flamme, les visages souriant à la joie de Noël.

Le président Frédéric Rouge, souhaita la bienvenue et un joyeux Noël à tous et la Fête commença par la lecture du récit de la naissance de Notre Sauveur et une introduction biblique. Des chants et productions de circonstance, en patois, agrémentèrent une partie de l'après-midi.

Puis, grâce à notre ami fribourgeois Fernand Muller, nous avons assisté à la projection de splendides clichés de montagne en fondu-enchaîné, présentés par son ami Victor Gavin, de Jongny, véritable artiste en la matière, tout cela accompagné d'une très belle musique.

Une autre bonne surprise, inaccoutumée, nous attendait encore, celle de la venue du Bon-Enfant, qui a eu la charmante idée de faire cadeau de quelques bonnes bouteilles au comité, en exprimant à toute l'assemblée, en notre vieux langage, ses vœux de joyeux Noël.

Une collation, puis une partie familière, ont suivi la célébration de la Fête de Noël.

M. Paul Burnet, le responsable estimé des émissions patoises à la radio, a annoncé que cette émission n'aurait plus lieu le mardi, mais le samedi à 8.15 h. sur les ondes de "Radio suisse romande 2". Ensuite, il a prié les membres de se préparer en vue

d'une séance d'enregistrement à la Maison de la radio, afin d'assurer la continuation des émissions en patois vaudois.

Après cette après-midi réconfortante, le président a levé la séance en souhaitant bonne fin d'année à tous.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne réussite de notre Fête de Noël.



## ASSEMBLEE

### STATUTAIRE ANNUELLE

Sous la présidence de M. Frédéric Rouge, notre Amicale a tenu son assemblée, en présence d'une quarantaine de membres, au Restaurant des Alpes à Savigny. En exprimant des souhaits de bienvenue à tous, le président constate que les années s'écoulent, fuient rapidement ; c'est le sentiment qui se manifeste en nous lorsque nous avançons en âge. Notre doyen, M. Gustave Decombaz, est entré dans sa 90ème année le 18 février et assiste encore régulièrement aux assemblées, nous contant parfois une histoire en patois, qu'il possède admirablement. Nous lui souhaitons un heureux anniversaire en espérant le voir encore longtemps parmi nous.

Le président remercie en termes chaleureux le caissier pour la bonne tenue des comptes, et le secrétaire qui rédige les procès-verbaux en patois.

Puis, aucune démissions n'étant annoncée au sein du comité, il est confirmé dans ses fonctions par acclamation, soit,